

Valérie GUINET ACKERMANN- FORMAJURIS

Organisme de Formation- Déclaration d'activité enregistrée sous le N°41 57 0272057

auprès du Préfet de Région Lorraine (Article R 6355-6 du Code du travail)

Organisme Référencé DATADOCK-SIRENE 399473966

19, rue de Sarre 57070 Metz

Téléphone : 03.87.66.20.62

Télécopie : 03.87.28.78.79

Cycle annuel 2021 : « VOS JOURNEES D'ACTUALITE EN DROIT DU TRAVAIL »

Public visé et prérequis :

Gestionnaires des ressources humaines, Responsables administratifs et comptables, juriste en droit social.

Toutes personnes en charge de l'application du droit du travail au sein de l'entreprise ayant une ancienneté minimum d'un an dans la fonction ou une expérience de même durée dans le domaine des ressources humaines

Objectifs pédagogiques : Faire la synthèse avec un praticien des conséquences pour l'entreprise de l'évolution du droit du travail

Compétences visées :

Appliquer les règles de droit du travail dans la pratique au quotidien

Mesurer les enjeux, les risques et les conséquences

Assurer l'entretien et la mise à jour des connaissances en droit du travail.

Niveau : Entretien, perfectionnement et mise à jour des connaissances

Programme :

Analyse pratique de l'actualité législative et réglementaire du trimestre

Panorama de la Jurisprudence

Etude d'un thème spécifique (par exemple : le cadre juridique de la qualité de vie au travail, le forfait annuel jours, les entretiens professionnels dans l'entreprise, les attributions du comité économique et social dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité, le harcèlement sexuel, le statut protecteur des IRP, l'égalité professionnelle, la discrimination, l'inaptitude, des spécificités du droit local, les thèmes liés à l'actualité...)

Durée

Cycle annuel permanent pour l'année civile 2021, de 4 journées de chacune 7 heures par an (mars, juin, septembre et décembre)

Faculté d'inscription en cours de cycle.

Première séance 16 mars 2021 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

La date des séances de juin, septembre et de décembre sera définie avec les participants.

Tarif

1660 euros hors taxes (Tva 20 %) par participant pour le cycle annuel de quatre journées soit 415 euros hors taxes la journée (Tva 20% en sus) et hors frais de repas.

Lieu

Le cycle aura lieu à Metz ou dans son agglomération

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Support : vidéo projecteur et support pédagogique

Cas pratiques

Echanges - Questions ouvertes

**Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats -
Modalités d'évaluation**

QCM de connaissances en fin de formation

Formulaire d'évaluation remis au stagiaire

Animateur Me Valérie Guinet, Avocat Spécialiste en Droit du Travail et en Droit de la Sécurité sociale et de la Protection sociale, Conseil d'entreprises ayant 29 ans d'expérience professionnelle.